

AMENDMENT

ISSUED TO ALL PROPONENTS

Amendment No.:	1
RFFSQ #:	2122010
RFFSQ Title:	RFSQ For Furniture Procurement
Issue Date:	December 21 st 2021
Issue by:	Jayne Bassett

DETAILS OF AMENDMENT

This amendment is being issued to make changes to the RFSQ and to provide additional information.

This amendment forms part of the RFSQ documents and modifies them as follows. All other sections as detailed in the original RFSQ remain as stated.

1. ANNEX A- Requirements

ANNEX A – A2. Furniture Requirements:

Amend ANNEX A – A2 Furniture Requirement to read:

A2. Furniture Requirements (MANDATORY):

2. ANNEX B - Mandatory Requirements Checklist:

Replace Annex B with the following:

ANNEX B – Mandatory Requirements Checklist

INSTRUCTIONS:

As stated in **Section 3.2.1 Mandatory Requirements**, to qualify as an eligible Proponent, you must meet all the following requirements.

PART 1: *General Mandatory Requirements of this RFP*

These general Mandatory Requirements will be confirmed by IDRC:

#	Mandatory Requirements
Mi.	Met submission close date and time
Mii.	Included all required files

PART 2: *Statement of Work Mandatory Requirements*

As stated in in **Section 4.6.2 Response to the Statement of Work**, the Proponent **must provide detailed information relative to each mandatory requirement**. Indicate in the table, where in the Proponent’s Proposal the response to the mandatory requirement can be found:

Example:

#	Mandatory Requirements	Compliant (yes or no)	Response
	RESOURCES		
M1.	Lead Resource must be bilingual.	yes	See page 3, heading “xxxxx”, paragraph 3 and 4.

Mandatory Requirements in Response to the Statement of Work:

#	Mandatory Requirements	Compliant (yes or no)	Response
M1.	Respondents must score 75% or higher to be pre-Qualified for the RFP invite		
M2.	Dealer to be located within a 75km radius of Ottawa city center.		
M3.	Ability to service IDRC international locations in New Delhi, India; Amman, Jordan; Nairobi, Kenya, Dakar, Senegal and Monte Video, Uruguay .Indication of dealer and leading manufacturer’s partnerships in applicable geographic regions.		
M4.	Respondent Information (ANNEX A- A1): <ul style="list-style-type: none"> Statement of Commitment Project team Reference Projects (Similar in nature) 		
M5	Ability to Decommission of current IDRC site (6 floors of furniture) refer to Attachment C for photos and plans for scope. Provide a statement of commitment to remove and repurpose/recycle existing furniture. Proponent must state if they are provided the service in house or partnering with another vendor.		

M6	Furniture Requirements (ANNEX A- A2)		
-----------	---	--	--

END OF AMENDMENT - ENGLISH

MODIFICATION

TRANSMISE À TOUS LES SOUMISSIONNAIRES

N° de la modification :	1
N° de la DDQ :	2122010
Titre de la DDQ :	DDQ pour l'achat de mobilier
Date d'émission :	21 décembre 2021
Auteure :	Jayne Bassett

DÉTAILS DE LA MODIFICATION

La présente modification vise à apporter des changements à la DDQ et à fournir des renseignements supplémentaires.

La présente modification fait partie des documents de la DDQ et y apporte les changements décrits ci-dessous. Toutes les autres sections de la DDP initiale ne faisant pas l'objet de la présente modification demeurent inchangées.

1. ANNEXE A – Exigences

1. ANNEXE A – Exigences en matière de mobilier (COTÉ) :

Modifier ANNEX A – A2 Exigences en matière de mobilier à lire:

A2. Exigences en matière de mobilier (OBLIGATOIRE):

2. Remplacer l'annexe B avec ceci:

ANNEXE B – Liste de contrôle des exigences obligatoires

DIRECTIVES :

Comme il est indiqué à la **section 3.2.1 Exigences obligatoires**, pour qu'un soumissionnaire soit considéré comme admissible, il doit répondre à l'ensemble des exigences énoncées ci-dessous.

PARTIE 1 : Exigences obligatoires *générales* contenues dans la présente DP

Ces exigences obligatoires générales seront confirmées par le CRDI.

N°	Exigences obligatoires
Oi.	Soumettre la proposition avant la date et l'heure de clôture.
Oii.	Inclure tous les fichiers requis.

PARTIE 2 : Exigences obligatoires de l'énoncé des travaux

Comme il est indiqué à la **section 4.6.2 Réponse à l'énoncé des travaux**, le soumissionnaire **doit fournir des renseignements détaillés au sujet de chaque exigence obligatoire**. Il faut indiquer dans le tableau l'endroit où se trouve la réponse à l'exigence obligatoire dans la proposition du soumissionnaire.

Exemple :

N°	Exigences obligatoires	Conforme (oui ou non)	Réponse
	RESSOURCES		
O1.	La ressource principale doit être bilingue.	Oui	Voir la page 3, rubrique « xxxx », alinéas 3 et 4.

Exigences obligatoires en réponse à l'énoncé des travaux :

N°	Exigences obligatoires	Conforme (oui ou non)	Réponse
O1.	Les répondants doivent obtenir une cote de 75 % ou plus pour être préqualifiés pour l'invitation à la DP.		
O2.	Le concessionnaire doit être situé dans un rayon de 75 km du centre-ville d'Ottawa.		
O3.	Capacité à desservir les sites internationaux du CRDI à New Delhi (Inde), Amman (Jordanie), Nairobi (Kenya), Dakar (Sénégal) et Montevideo (Uruguay). Indication des partenariats avec les concessionnaires et les principaux fabricants dans les régions géographiques concernées.		
O4.	Renseignements sur le répondant (ANNEXE A- A1): <ul style="list-style-type: none"> • Déclaration d'engagement • Équipe du projet • Projets de référence (de nature similaire) 		
O5	Possibilité de démanteler le site actuel du CRDI (six étages de mobilier); se référer à l'annexe C pour les photos et les plans à l'échelle. Fournissez une déclaration d'engagement à enlever et à réaffecter ou recycler le mobilier existant. Le soumissionnaire		

	doit indiquer s'il fournit le service en interne ou en partenariat avec un autre fournisseur.		
O6	Exigences en matière de mobilier (ANNEXE A – A2)		

FIN DE LA MODIFICATION - FRANÇAIS
